

25. juin 2025
LETTRE AUX ROMAINS
Le combat inévitable

Au début du sixième chapitre de l'Épître aux Romains, saint Paul explique que, par le baptême, nous participons à la mort et à la résurrection du Christ, et que nous devons désormais mener une vie nouvelle. Cette nouvelle vie exige de notre part un effort pour nous détacher de l'ancienne vie, pécheresse et vaine. Voici ce qu'écrit l'Apôtre :

« De même, vous aussi, pensez que vous êtes morts au péché, mais vivants pour Dieu en Jésus Christ. Il ne faut donc pas que le péché règne dans votre corps mortel et vous fasse obéir à ses désirs. Ne présentez pas au péché les membres de votre corps comme des armes au service de l'injustice ; au contraire, présentez-vous à Dieu comme des vivants revenus d'entre les morts, présentez à Dieu vos membres comme des armes au service de la justice. Car le péché n'aura plus de pouvoir sur vous : en effet, vous n'êtes plus sujets de la Loi, vous êtes sujets de la grâce de Dieu » (Rm 6,11-14)

Le combat contre les convoitises est inévitable et nous devons le mener. Il nous accompagnera tout au long de notre vie, même si, avec l'aide de Dieu, nous parvenons à maîtriser de plus en plus nos désirs. Nous ne devons jamais abandonner ce combat, car si les passions prennent le dessus sur nous, nous perdrons notre liberté. Ce combat doit être mené avec prudence, détermination et persévérance.

Dieu connaît nos faiblesses et nous pouvons toujours nous réfugier en Lui pour être fortifiés. Cela implique de se relever après les défaites et de continuer à lutter. En effet, désormais, toute notre vie doit servir le Royaume de Dieu. Si, auparavant, notre bouche prononçait des paroles vaines et confuses, désormais, sous l'influence de la grâce, elle doit prononcer des paroles de réconfort et de vérité. Si auparavant nous étions prêts à tout pour satisfaire nos passions, nous devons désormais mettre toutes nos forces au service du Royaume de Dieu. C'est ce que saint Paul exprime dans la suite de son épître :

« Mais rendons grâce à Dieu : vous qui étiez esclaves du péché, vous avez maintenant obéi de tout votre cœur au modèle présenté par l'enseignement qui vous a été transmis. Libérés du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice. J'emploie un langage humain, adapté à votre faiblesse. Vous aviez mis les membres de votre corps au service de l'impureté et du désordre, ce qui mène au désordre ; de la même manière, mettez-les à présent au service de la justice, ce qui mène à la

sainteté » (6,17-19)

Le point décisif est que les Romains ont obéi à l'enseignement du Christ et ont coopéré avec la grâce qui leur a été accordée. C'est l'Esprit de Dieu qui agit dans les croyants, guidant leurs pas sur le chemin de la paix.

Saint Paul insiste sur le fait que le péché ne doit plus asservir les chrétiens, mais que ceux-ci doivent devenir « esclaves de la justice ». Nous pourrions également l'exprimer ainsi : les fidèles se soumettent volontairement au joug du Christ. Ce joug conduit à la sainteté et à la vie, tandis que l'esclavage du péché conduit à la mort.

Plus loin, l'Apôtre attire notre attention sur un point très important qui nous aide à mieux comprendre notre condition :

« En effet, ce qui est à ma portée, c'est de vouloir le bien, mais pas de l'accomplir. Je ne fais pas le bien que je voudrais, mais je commets le mal que je ne voudrais pas. (...) Moi qui voudrais faire le bien, je constate donc, en moi, cette loi : ce qui est à ma portée, c'est le mal. Au plus profond de moi-même, je prends plaisir à la loi de Dieu. Mais, dans les membres de mon corps, je découvre une autre loi, qui combat contre la loi que suit ma raison et me rend prisonnier de la loi du péché présente dans mon corps » (Rm 7,18b-19.21-23).

Saint Paul décrit ici le combat qui se livre dans le cœur des fidèles : ils veulent consciemment servir le Seigneur, ils aiment le bien et veulent le mettre en pratique, et ils perçoivent la splendeur de la vérité dans les commandements de Dieu, ce qui les incite à les respecter. Cependant, ils succombent sans cesse à la loi du péché qui agit en eux, même s'ils ne le veulent pas.

Nous connaissons tous cette situation sur le chemin qui mène à suivre le Christ. La description claire de cette contradiction intérieure par saint Paul peut nous servir de guide et nous faire comprendre qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème personnel lorsque nous sommes faibles. L'Apôtre a lui aussi connu cette contradiction, tout comme chacun d'entre nous, mais de manière différente.

Cependant, nous ne devons pas nous arrêter à cette difficulté, car la grâce nous pousse à lutter pour les vertus et à déployer les dons du Saint-Esprit, afin qu'il puisse agir de manière toujours plus efficace en nous et nous équiper pour le combat.

Face à ce combat intérieur, saint Paul s'exclame : « *Malheureux homme que je suis ! Qui donc me délivrera de ce corps qui m'entraîne à la mort ?* » (Rm 7, 24). Et il répond lui-même : « *Mais grâce soit rendue à Dieu par Jésus Christ notre Seigneur ! Ainsi, moi, par ma raison, je suis au service de la loi de Dieu, et, par ma nature charnelle, au service de la loi du péché* » (v. 25).

Cette bataille contre les œuvres de la chair nous est confiée, et nous devons la mener avec l'aide de l'Esprit de Dieu.

Méditation sur l'Évangile du jour : <https://fr.elijamission.net/2023/06/28/>